Document generated on 04/25/2024 5:06 p.m.

Études internationales

# LEFEBVRE, Maxime. *Le jeu du droit et de la puissance. Précis de relations internationales*. Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Major », 1997, 520 p.

Jean-François Thibault

Volume 29, Number 4, 1998

URI: https://id.erudit.org/iderudit/703985ar
DOI: https://doi.org/10.7202/703985ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Thibault, J.-F. (1998). Review of [LEFEBVRE, Maxime. *Le jeu du droit et de la puissance. Précis de relations internationales.* Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Major », 1997, 520 p.] *Études internationales*, *29*(4), 1028–1029. https://doi.org/10.7202/703985ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

*sairement « choix difficile ». À cet effet, on aurait aimé connaître les critères de sélection qui ont guidé l'éditeur, ne serait-ce que pour mettre davantage en évidence l'opposition de certains courants de pensée et resituer les débats théoriques dans leur perspective.*

*Manon* TESSIER

*Chargée de recherche*
*Institut québécois des hautes études internationales, Québec*

## *Le jeu du droit et de la puissance. Précis de relations internationales.*

LEFEBVRE, Maxime. Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Major », 1997, 520 p.

*D'abord et avant tout destiné à l'étudiant – notamment pour la préparation des examens et des concours –, ce gros précis offre en 16 chapitres un survol des « thèmes » et des « problèmes » qui seraient ceux que recouvrerait le domaine des relations internationales après la guerre froide. Selon Maxime Lefebvre, haut fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères et maître de conférences à l'IEP de Paris, en dépit du fait qu'il demeure toujours largement modulé par leurs actions, l'espace international est de moins en moins celui des seuls États. Ceux-ci doivent en effet dorénavant partager, avec de nombreux autres acteurs individuels, institutionnels ou collectifs, un espace qui leur était auparavant plus ou moins réservé. Pourtant, l'auteur suggère du même souffle que la logique (réaliste) des relations internationales, qui se sera historiquement articulée autour des catégories du droit et de la puissance, ne perdrait pas pour autant la cohérence qui était jusqu'ici la sienne. Le monde a changé, certes, mais sans doute pas suffisamment pour justifier de modifier les principales catégories permettant d'en rendre compte. Dans ces circonstances, il s'agit tout au plus pour les principaux acteurs que sont les États, de composer avec l'expansion d'un droit international qui tend à occuper plus d'espace mais qui demeure pour l'essentiel orienté vers l'institutionnalisation largement instrumentale et toujours aussi fragile de leurs rapports.*

*Le précis comprend trois grandes parties qui permettent à l'auteur d'articuler sa lecture des relations internationales après la guerre froide. La première partie porte sur l'encadrement juridique des relations internationales et brosse un tableau historique des fondations du droit (chap. 2) dans cet espace. Le droit des États bien entendu (chap. 3), mais aussi le droit de ces « nouveaux » acteurs que sont les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales (chap. 4), les droits de l'homme (chap. 5) incluant ici celui des « personnes appartenant à des minorités » (p. 133), le droit de la paix (chap. 6) portant sur le règlement des différends et, enfin, le droit découlant de l'organisation des espaces (maritime, aérien et extra-atmosphérique) de souveraineté partagée (chap. 7). La deuxième partie porte sur la solidarité internationale et ses limites. Trois grands thèmes sont ici abordés. D'abord la gestion du système international par les Nations Unies (chap. 8) qui s'offre dans une large mesure comme la plus importante expression de cette solidarité internationale mais illustre en même temps toutes les difficultés auxquelles celle-ci est confrontée. Ensuite la mondialisation des relations économiques internationales (chap. 9) qui vient accentuer un peu plus la « fracture » Nord-Sud et ranime, sur un terrain différent cette fois, la problématique de la puissance. Enfin, la « réglementation des armements » (chap. 10) qui*

*relève pour une part de la question déjà abordée du règlement des différends, mais aussi des problèmes (économiques, politiques et sociaux) posés cette fois par le contrôle des armements et le désarmement. La troisième partie porte sur les contrastes régionaux et oppose la construction de l'Europe (chap. 11 et 12) au continent américain qui est sinon plus éclaté du moins en apparence moins catégoriquement sous influence américaine (chap. 13), à l'espace Asie-Pacifique en plein bouleversement qui en fera selon toute vraisemblance le prochain « centre du monde » (chap. 14), à la région du Proche et du Moyen-Orient qui demeure toujours aussi éloignée de la stabilité et de la paix et tend à s'isoler (chap. 15), et au continent africain qui, en dépit de certains signes positifs, apparaît néanmoins de plus en plus marginalisé (chap. 16).*

*Ainsi chacun des chapitres brosse un panorama – qui est par ailleurs prétexte à de nombreux et judicieux retours historiques permettant de mettre en perspective les enjeux contemporains – des thèmes et des problèmes qui apparaissent marquer, après la guerre froide, cet espace international. Des triangles de croissance asiatiques, à la pression démographique, en passant par le commerce de la drogue, le rôle de la Banque des règlements internationaux, le concept de contre-prolifération, la renaissance des enjeux religieux, l'élargissement de l'Union européenne, le brassage ethnique qui marque le continent américain, les hésitations de la Turquie qui regarde à la fois de côté de l'Occident et de l'Orient, les enjeux environnementaux, Maxime Lefebvre survole un très vaste terrain. En dépit de sa lourdeur, l'utilisation de ce précis est facilité par un sommaire détaillé, un index des noms (qui n'est cependant pas toujours aussi cohérent qu'il le devrait) et surtout un découpage, paragraphe par paragraphe, du texte qui permettront au lecteur de trouver assez rapidement ce qu'il cherche.*

*Sur un ton plus critique enfin, on ne peut pas ne pas regretter, sur le fond, l'absence relative de considérations accordées à la problématique de l'économie politique internationale. Ainsi les quelques paragraphes éparpillés ici et là et le chapitre 9 qui y est plus spécifiquement consacré, contribuent paradoxalement à accentuer le caractère orthodoxe de ce précis qui adopte une définition somme toute assez étroite de cet espace et qui par conséquent demeure largement tributaire des représentations conventionnelles que l'on donne du domaine des relations internationales. Marqué par les préoccupations tout à fait légitimes du praticien des relations internationales, qui n'a pas nécessairement l'énergie à consacrer aux multiples querelles théoriques ou métathéoriques (le chapitre 1 contient quelques rapides éléments), ce précis s'offre cependant comme un instrument de travail précieux qui sera certainement très utile pour introduire les étudiants aux aspects juridique (trop souvent écartés des discussions) et politique des relations internationales.*

*Jean-François* THIBAULT

*Candidat au doctorat*
*Département de science politique*
*Université d'Ottawa*